

## Octobre : Le mois de la Parentalité



Suite à la réussite de la journée départementale du réseau parentalité de la Somme « Etre Parents en Somme » du 18 novembre 2017 à l'ESIEE à Amiens, les acteurs du réseau ont souhaité poursuivre la dynamique engagée et proposer des activités et des temps d'information aux parents sur l'ensemble des territoires.



Pour cela le mois de la parentalité est lancé **en octobre 2018** ouvert à la fois aux partenaires et aux familles. Pour cette année, de nombreuses structures, professionnels et bénévoles, se sont mobilisés afin de proposer un programme diversifié aux familles : pour partager des moments privilégiés avec leurs enfants, et des temps de réflexion pour les parents et les professionnels. Retrouvez l'ensemble des actions en suivant ce lien

### [Programme !](#)

**Pour activer les liens interactifs du programme, merci de le télécharger !**

## La COG 2018 - 2022



Le conseil d'administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales a approuvé la nouvelle convention d'objectifs et de gestion qui lie la Caisse d'Allocations Familiales avec l'Etat et ainsi fixe une feuille de route pour les 5 années à venir.

Cette nouvelle Convention porte les valeurs, à commencer par l'universalité de la politique familiale. La branche Famille entend être présente auprès de toutes les familles, tout au long de la vie. La Convention d'objectifs et de gestion porte trois ambitions :

### 1) Agir pour le développement des services aux allocataires

- Développer l'offre d'accueil du jeune enfant
- Soutenir les jeunes dans leur accès à l'autonomie
- Réformer les aides au logement
- Développer l'animation de la vie sociale

### 2) Garantir la qualité et l'accès aux droits en modernisant le modèle de production du service

- Renforcer l'accès aux droits
- Dématérialiser et simplifier
- Prévenir et lutter contre la fraude

### 3) Mobiliser les personnels et moderniser le système d'information

- Réussir la transformation numérique
- Garantir la performance de la gestion
- Renforcer les coopérations
- Evaluer les politiques publiques

Pour retrouver la COG, [c'est ici](#)

## Bilan de la journée départementale des acteurs de la parentalité

En juin dernier, le réseau départemental des acteurs de la parentalité s'est réuni, pour travailler autour de la question :

« Soutenir la parentalité : faut-il rénover, faut-il innover ? ».

De nombreuses thématiques ont émergé telles que « Comment maintenir l'intérêt des publics avec les actions actuelles ? », « Comment le porteur de projet s'adapte aux évolutions de la société ? », « Comment donner du sens aux actions parentalité ? », « Comment valoriser et communiquer sur nos actions ? ».

A la suite de cette journée, un questionnaire a été diffusé aux structures afin d'obtenir le point de vue des familles et ainsi évaluer les actions mises en place et déterminer les orientations à venir.

N'hésitez pas à transmettre ce lien aux parents

<https://docs.google.com/forms/d/18ZGIBG7JrHdwLUQOfZHJJHrBIkWtEOv6UFdijWnpoHI/viewform>

Retrouvez l'ensemble des travaux de cette journée [ici](#)

## Les réseaux

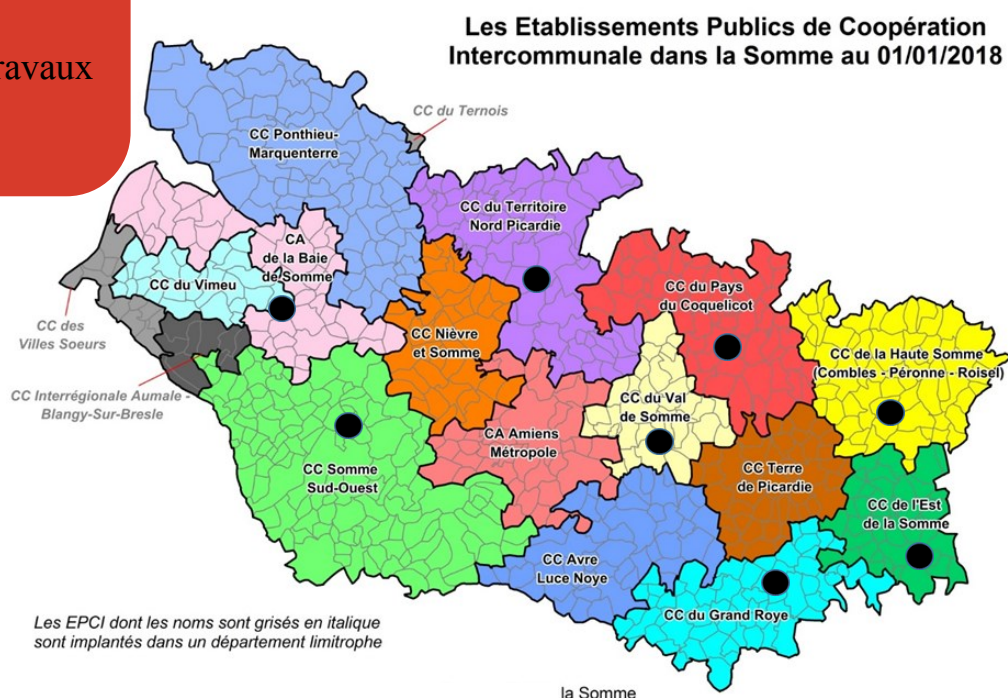
Partant du constat qu'il y a de multiples acteurs qui interviennent dans les mêmes champs de la parentalité et de l'animation de la vie sociale sur un territoire, une dynamique de réseau est impulsée depuis 2017 sur le département.

L'objectif de ces réseaux de territoire, bien souvent à l'échelle de l'intercommunalité, est :

- d'accroître la connaissance des services ou actions proposés,
- de favoriser l'interconnaissance entre les partenaires d'un même territoire
- de développer, mutualiser et diversifier les actions à la parentalité sur l'ensemble de ce territoire

Vous souhaitez intégrer le réseau de votre territoire, ou lancer la démarche : contactez l'animatrice du réseau parentalité([sandrine.minnebo@famillesrurales.org](mailto:sandrine.minnebo@famillesrurales.org))

### ● Réseaux parentalité existants aujourd'hui



## Les Rendez-vous des parents : du temps pour vous !

3 rendez-vous sont proposés aux parents de jeunes enfants, par la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme, en collaboration avec les acteurs du territoire :

- 1- « **Que propose la CAF aux parents ?** » : autour d'un jeu sur les aides existantes
- 2- « **Expériences de parents** » : Une relation confiante et apaisée avec son enfant (intervention d'un professionnel de la petite enfance)
- 3- « **Une visite, une découverte** » d'un lieu petite enfance ou parentalité.

Ces rendez-vous permettent aux parents de partager leurs expériences, de trouver réponse à leurs questions, d'avoir une information sur les modes de garde et un échange sur l'éducation des enfants.

Les prochains rendez-vous :

**\*les mardi 13 et 20 novembre après-midi et le 27 novembre (matin) à Doullens**

**\*les vendredis 16, 23 et 30 novembre (matin) à Rue**  
Renseignements et inscriptions auprès des travailleurs sociaux : Christelle Doutart, Mélanie Marzo ou Sylvie Savary : [reponse-mail.cafamiens@caf.cnafmail.fr](mailto:reponse-mail.cafamiens@caf.cnafmail.fr)



Du temps pour vous

## Agenda

**Parents après la séparation : des séances d'information libres d'accès et gratuites.**

La séparation amène un grand nombre de changements dans la vie d'une famille. Comprendre ce que vous êtes en train de vivre, aider vos enfants à s'adapter, traverser les conflits et le stress...

Des séances d'information, animées par des professionnels sont organisées et abordent :

- les effets de la séparation
- les réactions et les besoins des enfants en fonction de leur âge,
- les informations juridiques sur les effets de la séparation et du divorce,
- les apports de la médiation familiale,
- les informations et ressources près de chez vous.

**Les prochaines dates de réunions sont :**

**Montdidier : Vendredi 19 octobre 2018 de 13h45 à 15h45**, au Relais Assistants Maternels (RAM), Champs St Pierre, route de Roye.

**Amiens : Vendredi 16 novembre 2018 de 13h45 à 15h45**, à l'APAP, 6 rue du Poitou (entrée à l'arrière du bâtiment)

**Abbeville : jeudi 22 novembre 2018 de 9h30 à 11h30**, Maison pour Tous (MPT), 1 place Saint-Jacques.

Facultatif mais vivement conseillé, vous pouvez vous inscrire à la séance de votre choix en le précisant par mail à :

[reponse-mail.cafamiens@caf.cnafmail.fr](mailto:reponse-mail.cafamiens@caf.cnafmail.fr)